

## « Une Union de 500 millions de citoyens ne peut se passer de leadership »



Propos recueillis par  
**Catherine Chatignoux**  
cchatignoux@lesechos.fr

### Comment jugez-vous le bilan de la Commission ?

Mitigé. Dans la phase aiguë de la crise, entre 2009 et 2011, la Commission a été complètement dépassée. Ce sont les Etats membres qui sont montés en première ligne tandis que la Banque centrale européenne agissait pour limiter la contagion de la crise dans la zone euro. La Commission n'avait pas la légitimité politique suffisante pour s'imposer aux Etats. Elle ne disposait pas, non plus, des instruments financiers suffisamment puissants pour intervenir efficacement. Cette crise majeure a révélé un déséquilibre important, entre les institutions européennes, d'une part, et les gouvernements, de l'autre.

### Son autorité s'est-elle rétablie par la suite ?

A partir de 2012, l'exécutif européen a essayé de rétablir son autorité en renforçant la surveillance sur les budgets nationaux et les grands déséquilibres macroéconomiques des Etats membres. Il a aussi largement contribué à bâtir l'Union bancaire.

### Si le choix du futur président de la Commission découle directement des élections, cela renforcera-t-il sa légitimité ?

Je pense que à terme, ce processus peut renforcer la légitimité politique de la Commission, et faire émerger un leadership politique qui soit responsable démocratiquement devant les opinions publi-

ques. Le nouvel exécutif s'appuierait sur une majorité politique et sur un mandat. Cela contribuerait à rétablir un certain équilibre avec le Conseil européen. L'Union de 28 Etats membres et d'un demi-milliard de citoyens ne peut pas se passer d'un leadership politique, les leaders nationaux ne pouvant l'exercer à sa place durablement. Une addition de mandats nationaux ne peut pas produire un mandat politique européen.

### Quel mandat devrait être confié à la prochaine Commission ?

Il y a d'abord la sortie de crise avec une stratégie économique et sociale pour remettre la zone euro sur le chemin de la croissance. Un deuxième volet concernerait l'évolution de la zone euro vers plus d'intégration en la dotant éventuellement d'un budget et en l'accompagnant d'une convergence fiscale et sociale. Autres séries de sujets à prendre à bras-le-corps : l'espace européen de libre circulation, l'immigration, et la stratégie de l'Europe dans la mondialisation.

### Une réforme de la Commission européenne s'impose-t-elle ?

Il pourrait être utile de rompre avec la logique « intergouvernementale » de l'organisation de la Commission en rompant avec le principe de « représentation » de tous les Etats membres au sein du collège et de permettre à son président de choisir ses commissaires et de hiérarchiser les portefeuilles car tous ne se justifient pas. Cela correspondrait mieux à la mission que l'on attend d'eux : se concentrer sur un petit nombre de priorités. ■